



# Accédez au MICROCRÉDIT en bénéficiant d'un accompagnement

POUR TOUT PROJET D'INSERTION SOCIALE OU PROFESSIONNELLE.\*  
Remplacement ou réparation d'un véhicule, formation professionnelle,  
frais d'entrée dans un nouveau logement, permis de conduire...



Renseignements UDAF 62:

**03 21 71 22 72**

[www.udaf62.fr](http://www.udaf62.fr)

**62** Pas-de-Calais  
Mon Département

 **Udaf**  
Pas-de-Calais  
UNIS POUR LES FAMILLES

L'accompagnement au microcrédit personnel est cofinancé par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de la politique d'inclusion durable.

## LE MICROCRÉDIT C'EST QUOI ?

C'est un **crédit personnel** dont la somme empruntée peut être comprise entre 300€ et 8000€.

Un microcrédit est octroyé par des établissements bancaires **agréés**.

**La durée du crédit varie** en fonction des capacités de remboursement.

Les taux appliqués sont les taux actuels du marché.

## POUR QUI ?

Toutes personnes ayant des difficultés à obtenir un crédit "classique" en raison de faibles ressources ou de revenus irréguliers.

## POUR QUOI ?

Pour financer des projets de **retour à l'emploi** ou d'**insertion sociale** : formation, remplacement ou réparation de véhicule, permis de conduire ...

## NOTRE MÉTHODE

**Information, diagnostic, conseil, accompagnement** par un conseiller en économie sociale et familiale dans toutes les étapes de votre projet. Étude de votre situation, **constitution et suivi du dossier** vous seront proposés.

- ➡ Écoute
- ➡ Neutralité
- ➡ Confidentialité



## QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1946 et **reconnue d'utilité publique**, association de consommateurs, l'Udaf 62 est également l'institution officielle de défense des intérêts des 415 980 familles du département.

**Labellisée** par l'État **Point Conseil Budget** (PCB), l'Udaf 62 vous propose un **service gratuit de conseil budgétaire** et vous accompagne dans le projet d'obtention d'un **microcrédit** auprès des banques agréées.

## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Venez rencontrer nos conseillers en économie sociale et familiale sur nos différents lieux de permanences :

- Territoire d'**Arras**
- Territoire de **Saint-Omer**
- Communauté d'agglomération **Lens-Liévin**
- Communauté d'agglomération **Hénin-Carvin**

Ou à distance (en visio) partout dans le département en vous connectant à cette adresse :

➡ <https://monexpertbudgetenligne.udaf62.fr>

Demande de renseignements

Par téléphone :

**03.21.71.22.72**

ou par mail :

**pcb.udaf62@gmail.com**

 **Udaf**  
Pas de Calais  
UNIS POUR LES FAMILLES

